



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'An Deux Mille vingt-trois.

Le 1^{er} février 2024 à 19h00,

Les membres du comité, légalement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Villers-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 22/01/2024

Date d'affichage : 22/01/2024

Nombre de membres :

- en exercice : 127
- présents : 32
- votants : 53

Nombre de voix :

- en exercice : 384
- présents : 119
- procurations : 117

- nombre total de voix exprimées : 236

Etaient présents avec voix délibérative :

Françoise BARTHOULOT (S), Laure BOITEUX, Cédric BÔLE, Léon BONVALOT, Marie-Paule BRAND, Pierre-Antoine BUFFET (S), Hervé CAGNON, Thierry CARTIER, David CHATELAIN, Dimitri COULOUVRAT, Kévin FADIN, Florian GAIFFE, Valentin GAUTHEY (S), Thierry HOUSER, François JACQUOT, Lydie LAB (S), Sylvie LE HIR, Denis LEROUX, Régis LIGIER, Gérard MARCHANT (S), Roland MARTIN, Catherine MAUVAIS, Christian MAUVAIS, Dominique MOLLIER, Frédérique MOUREAUX, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL, Vivien PERRET-GENTIL, Roland PERROT, Manuela RAMBAUD, Gilles ROBERT, Catherine ROGNON, Dominique RONDOT, Pascal ROUGNON, Marc SIMON (S), Pierre VAUFREY, François VILLIER.

Etaient absents excusés :

Patrick BERTIN, Françoise BEURET, Christine BOUQUIN, Martial BOURNEL-BOSSON, Michèle CACHOT-USUNIER, Isabelle CHEVAL, Matthieu CHEVAL, Anthony CUENOT, Jean-Noël CUENOT, Jacqueline CUENOT-STALDER, Jean-Philippe DA COSTA, Jean-Pierre DEVILLERS, Pascal DUFFNER, Jocelyne ERNST, Lucine FAIVRE, Baptiste FAYARD, Fabrice GIRARDIN, Pascal GODIN, Suzanne GUERRIN, Bénédicte HERARD, Eric HOULLEY, Pascal JACQUOT, Bernard JACQUET, Céline JEAMBRUN, Raphaël KRUCIEN, Lydie LAB, Boris LOICHOT, Anthony MERIQUE, Christian MOREL, Thierry MOREL, Jean-Louis MOUGIN, Corinne PARATTE, Raphaël PEQUIGNOT, Catherine RACINE, Elisabeth REDOUTEY, Laurent ROUSSET, Emmanuel SAULNIER, Charles SCHELLE, Michel TROUILLOT, Marie-Josèphe VERMOT, Franck VILLEMAIN, Marcelline VIPREY, Christelle VUILLEMIN, Jean-Luc VUILLEMIN, Marielle WILCZAK.

Etaient absents :

Didier BARTHOD, Yann BEAUFILS, Aurélie BESCHET, Francis BILLOD-MOREL, Luc BINDER, Fabrice BOBILLIER, Jérôme BOILLON, Patrick BOISSENIN, Justine BRIQUEZ, Benoit CALAME, Bruno CHOLLEY, Philippe CHOULET, Olivier CLEMENCE, Pascal CLEMENCE, Jean-Michel FEUVRIER, Alain GAIFFE, Frédéric GAIFFE, Etienne GIGON, Aurore GOSSO, Maurice GROSSET, Lucienne HEMLER, Christophe JANIN, Nicolas JUBIN, Lydie LAB, Nicolas MARGUET, Olivier MESNIER, James MICHEL, Francine MISERE, Philippe MITTAG, Joelle MOUGIN, Denis NARBEY,

Sarah OEUVRARD, Jean-Luc PAGNOT, Adrien PELLEGRINI, Bernard PRETOT, Christian RAMEL, Jérôme RENAUD, Marlène RENAUD, Yves ROY, Fabien ROYER, Hervé SAUNIER, Hervé SIMONIN, Régis SOULET, Pascal STUDER, Véronique TATU, Gérard TIROLE, Gérard VAUCHIER, Baptiste VILLEMIN, Jérôme VOINET, Céline VUILLEMIN, Ingrid WILLEMIN-JEANNIN, Pierre-Jean WYCART.

Ont donné pouvoir :

Patrick BERTIN a donné pouvoir à Lydie LAB (S),
Françoise BEURET a donné pouvoir à Françoise BARTHOULOT (S),
Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,
Martial BOURNEL-BOSSON a donné pouvoir à Laure BOITEUX,
Jean-Noël CUENOT a donné pouvoir à Christian MAUVAIS,
Jacqueline CUENOT-STALDER a donné pouvoir à Denis LEROUX,
Lucine FAIVRE a donné pouvoir à Valentin GAUTHEY (S),
Bénédicte HERARD a donné pouvoir à Florian GAIFFE,
Eric HOULLEY a donné pouvoir à Cédric BÔLE,
Céline JEAMBRUN a donné pouvoir à Hervé CAGNON,
Raphaël KRUCIEN a donné pouvoir à Dominique MOLLIER,
Boris LOICHOT a donné pouvoir à Léon BONVALOT,
Anthony MERIQUE a donné pouvoir à Roland MARTIN,
Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT,
Thierry MOREL a donné pouvoir à David CHATELAIN,
Jean-Louis MOUGIN a donné pouvoir à Gérard MARCHANT (S),
Corinne PARATTE a donné pouvoir à Marc SIMON (S),
Catherine RACINE a donné pouvoir à Pierre-Antoine BUFFET (S),
Elisabeth REDOUTEY a donné pouvoir à Gilles ROBERT,
Charles SCHELLE a donné pouvoir à Kévin FADIN,
Franck VILLEMMAIN a donné pouvoir à Sylvie LE HIR,
Christelle VUILLEMIN a donné pouvoir à Catherine ROGNON.

Monsieur le Président constate le quorum et ouvre la séance.

Il remercie Madame le maire de Villers-le-Lac pour leur accueil au sein de la commune.

Madame Catherine ROGNON a été élue secrétaire.

Objet : 2024-012 : Projet alimentaire territorial des Portes du Haut Doubs et du PNR du Doubs Horloger

La Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs, le Parc naturel régional du Doubs Horloger, et la Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs - Territoire de Belfort souhaitent s'associer pour co-porter l'émergence d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) commun labellisé d'ici 2 ans.

Afin de répondre à cet objectif d'élaboration d'un PAT, les trois co-porteurs ont déposé le 15 janvier 2024 une demande de subvention à l'Appel à projets 2023-2024 « Vers une Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC), volet 1 soutien à l'émergence de nouveaux Projets Alimentaires Territoriaux »

Le territoire du PAT couvrira la totalité du Parc ainsi que la totalité des Communauté de communes des Portes du Haut Doubs et de Montbenoît, soit 1620 km². Ce projet bénéficiera aux 140 communes, comprenant 83 000 habitants ainsi que 1 085 exploitations agricoles produisant aujourd'hui essentiellement du lait pour les fromages AOP (Comté, Morbier, Mont d'or) sur 84 445 ha de Surface Agricole Utile. De plus, il permettra d'améliorer la couverture en PAT sur le département du Doubs en assurant une cohérence de la politique publique et une continuité territoriale grâce aux projets similaires, déjà reconnus, portés par les agglomérations voisines : Grand Besançon Métropole, Pays de Montbéliard Agglomération et Communauté de communes du Grand Pontarlier.

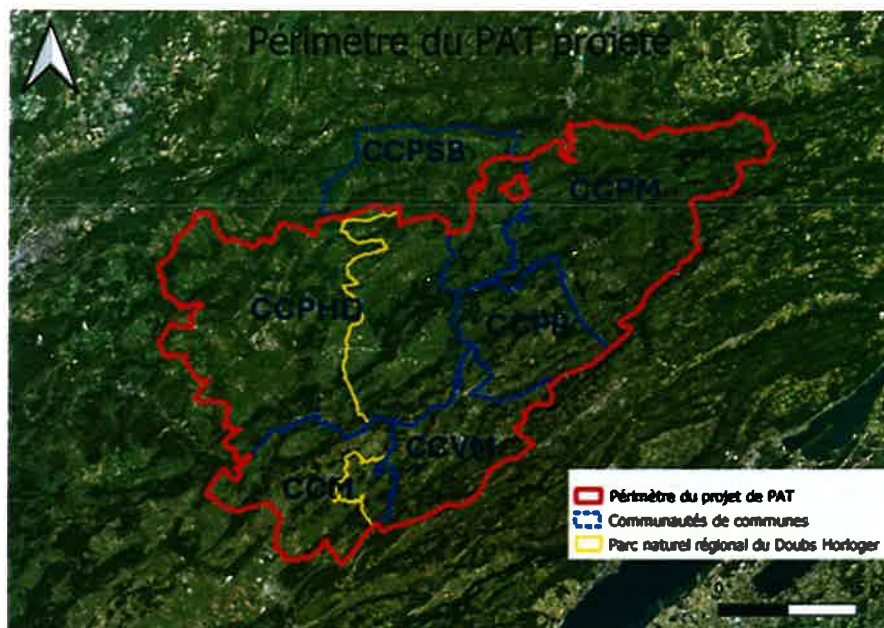
Co-construit avec les acteurs locaux et les habitants sur la base d'un diagnostic partagé, le plan d'actions permettra de diversifier les productions agricoles et alimentaires locales (foncier, pratiques, diversification, mutualisation), de développer les circuits locaux d'approvisionnement et de distribution des produits (circuits courts, restauration collective, inclusion, éducation alimentaire, anti-gaspillage), de participer au développement des circuits alimentaires de proximité au-delà du périmètre du projet (coopération, filière, patrimoine).

Calendrier prévisionnel :

Dates	Étapes-clefs
	Recrutement d'un Chargé(e) de mission Alimentation du PNR (pour prise de fonction en sept.2024)
09/2024 à 02/2025	Phase 1 : Réalisation du diagnostic à l'échelle du PAT COFIL de lancement du PAT et validation du rétroplanning, de la méthodologie et des modalités de co-construction avec les partenaires Réalisation en interne par les co-porteurs du diagnostic partagé et en associant les acteurs locaux, partenaires et habitants dans le cadre de groupe de travail COFIL de restitution et validation du diagnostic Présentation du diagnostic à l'ensemble des acteurs Remise et diffusion du diagnostic du PAT et de sa synthèse
02/2025 à 12/2025	Phase 2 : Confirmation des objectifs et sous-objectifs du PAT à l'horizon 2030 Consolidation de la stratégie en interne par les co-porteurs sur la base du diagnostic partagé COFIL de restitution et validation de la stratégie consolidée
01/2026 à 09/2026	Phase 3 : Elaboration du plan d'actions 2026-2028 Élaboration en interne du plan d'actions par les co-porteurs et en associant les acteurs locaux, partenaires et habitants dans la cadre de groupes de travail sur la base de la stratégie consolidée COFIL de restitution et de validation du plan d'actions Séminaire de restitution de la stratégie et du plan d'actions du PAT à l'ensemble des acteurs Remise et diffusion de la stratégie consolidée et du plan d'actions du PAT et de leurs synthèses Préparation et dépôt de la candidature PAT au niveau 2
de 09/2024 à 09/2026	Dès le lancement du projet et sans attendre, des premières actions seront mises en œuvre, dans la continuité des actions engagées par la CC des Portes du Haut-Doubs depuis 2015, en l'attente du plan d'actions.

Budget prévisionnel

Dépenses prévisionnelles	
Frais de fonctionnement	33 000.00 €
Temps agent	48 500.00 €
Recrutement	83 200.00 €
Total dépenses	164 700.00 €
Recettes prévisionnelles	
Appel à projets SNANC 2023-2024	100 000.00 €
Participation financière CCM	4 000.00 €
Autofinancement PNR	23 131.00 €
Autofinancement CCPHD	23 131.00 €
Autofinancement CIA 25/90	14 438.00 €
Autofinancement total	60 700.00 €
Total recettes	164 700.00 €

Périmètre du PAT projeté :

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- Autorise le Président à déposer la candidature du PAT des Portes du Haut-Doubs et du Parc Naturel Régional du Doubs Horloger.
- Autorise le Président à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Approbation à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme, le Président
Denis LEROUX

